



Le 21 est une association : un espace de coopération entre entrepreneurs et travailleurs indépendants au service de la population locale. Ce qui nous rassemble tourne alors autour d'un principe fort, **la solidarité**.

Les moyens ? Un incubateur de projets et des bureaux partagés (coworking).

Conférence de Presse

27/11 | 13h30 | 21 place aux Herbes à Uzès

Le 21 innove et incube un collectif d'éducateurs/trices expert(e)s nommé « **Au Bonheur des Liens** ». Le tiers-lieu et *Au Bonheur des Liens* propulsent un nouveau dispositif d'accompagnement pour les familles dans des missions de Guidance Parentale :

le Module d'Intervention Précoce (MIP).



Nos actions de guidance parentale s'inscrivent **en complémentarité des dispositifs de droit commun existants**, elles visent à apporter des conseils, une aide et des outils concrets par des éducateurs très expérimentés ayant chacun plus de 20 années d'expérience dans le champ de l'action sociale.

Le MIP et ses déclinaisons ont été élaborés depuis 3 ans, **grâce à l'étroite collaboration du Conseil Départementale du Gard**. Nous remercions tout particulièrement Denis BOUAD, ancien Président du Département du Gard qui a soutenu le projet dès 2019.

Le MIP est une action novatrice qui offre aux parents l'opportunité d'avoir **une aide et une intervention rapide**, sans contrat, pour développer leur « pouvoir d'agir ». Le monde est mouvant pour les familles et les enfants qui y grandissent, les changements de vie ne sont plus des ornières. Nous ne parlons pas seulement de résilience, nous parlons de liens. **Nous accompagnons la construction de chemins où enfants et parents trouvent leur place** : Accès aux droits, connaissance des dispositifs, hiérarchisation des démarches, nomination des troubles, médiation avec la MDPH, outils de communication adaptés, renforcement de la fonction parentale, orientation vers psychologues, orthophonistes, lien avec les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Ce que nous proposons correspond aux besoins concrets, affectifs, symboliques, **pour les familles en recherche de repères**. Notre équipe et la solidité de nos supports administratifs et partenariaux nous encouragent à poursuivre le développement de nos activités afin de **combler le chaînon manquant** entre les familles et l'ensemble des dispositifs qui fonctionne en silo.

C'est également une action qui offre des perspectives nouvelles pour **des éducateurs « experts » qui peuvent ainsi développer leur capacité d'innovation**, mettant à profit leurs expériences acquises et ainsi offrir une attractivité à un métier très malmené par les politiques publiques.

À noter que d'autres dispositifs sont également proposés :

Le Module d'Accompagnement à Domicile Intensif (MADI), le Module d'Accompagnement et de Prévention pour les Aidants (MAPA), les Ateliers de Remise en Confiance Scolaire (ARCS).

Le MIP, le MADI, le MAPA, les ARCS sont **au service des collectivités et des institutions** (CCAS, CIAS, CMPEA, CMPP, Education Nationale, MSP). **Les parents peuvent aussi solliciter directement le 21** pour bénéficier d'un accompagnement.

En savoir +

Retrouvez-nous toute l'année



Association Tiers-lieu le 21

21, place aux herbes
12, boulevard Victor Hugo
30700 UZES

La maison UPUPUP

1, place de la liberté
30700 SAINT QUENTIN LA POTERIE

04 66 03 00 00

contact@le21-asso.fr
famille@le21-asso.fr
culture@le21-asso.fr
pollen_buvette@le21-asso.fr



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Tiers-Lieu Le 21.

[Se désinscrire](#)



© 2022 Tiers-Lieu Le 21